



FGTE
TRANSPORTS
ENVIRONNEMENT



COMMUNIQUÉ AUX STRUCTURES FGTE

ORDONNANCES 2017

LA CFDT EST FORTEMENT DÉÇUE QUANT AU CONTENU DES ORDONNANCES PARUES LE 31 AOÛT DERNIER

La CFDT s'est largement expliquée face aux médias et au travers de nos publications à destination des militants. L'expression négative s'est faite, entre autres, autour de la précarisation des contrats de travail, de la barémisation des indemnités prud'homales ainsi que de la perte du dialogue social au sein des TPE.

Nos activités du transport, composées également de nombreuses TPE-PME, sont inquiètes de l'impact des nouvelles ordonnances, **que ce soit sur la nature du contrat de travail avec une précarisation**

accrue ou la barémisation spécifique en cas de licenciement dans les entreprises de moins de 11 salariés, la place du dialogue social et des organisations syndicales structurées, la santé et la prévention... Toutes ces dispositions ne sont pas de nature à accroître l'attractivité pérenne dans certains secteurs de transport, notamment celui des marchandises.

L'APPEL DE LA CFDT L'APPEL DE LA FGTE

Du 18 au 22 septembre 2017, nos militants sont invités à agir en interpellant les politiques et les employeurs, ainsi que le patronat et en participant à

des actions pour expliquer nos positions aux salariés. La semaine du 18 au 22 septembre prochains sera donc l'occasion pour nous tous de participer à ces actions.

La FGTE, au travers de ses syndicats et ses instances, participera aux diverses initiatives, dont celles des métiers routiers du 18 septembre, auxquelles se joignent les urbains et les marins. ●

LA FGTE CFDT DEMANDE À TOUTES ET À TOUS DE S'INVESTIR DANS NOS ACTIONS POUR PORTER NOTRE POLITIQUE ET NOS VALEURS ET FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AU GOUVERNEMENT DE **LA CRÉATION D'UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF.**

